

---

**Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée publique de la Société de transport de  
Trois-Rivières (STTR) tenue le mercredi 25 juin 2025 à 19h00**

---

<b>Personnes présentes</b>	M. Michel Byette	Président
	M. François Dubois	Vice-président et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Anaïs Michaud-Cloutier	Administratrice
	Mme Alexandra W. Laudé	Administratrice
	Mme Karine Descôteaux	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier.
<b>Personnes absentes</b>	M. Léon Gatien	Administrateur
	Mme Célia Kingsbury	Administratrice
<b>Personnes ressources</b>	Mme Caroline Cinq-Mars	Directrice administration et finances
	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif

---

**1. Mot de bienvenue du président**

Monsieur Michel Byette, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

-----

**2. Prise des présences**

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

-----

**3. Déclaration d'intérêt**

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

-----

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**(38-25)** IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉE DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 28 mai 2025**

(39-25) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karine Descôteaux  
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le secrétaire corporatif soit dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée publique du 28 mai 2025 ;

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique du 28 mai 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**6. Adoption des comptes à payer**

(40-25) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉ DE : Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que soient adoptés, tels que déposés, les comptes à payer par chèques et les paiements directs couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025 pour une somme totale de 1 101 394,05 \$

ADOPTÉE

-----

**7. Adoption du plan triennal de transport au transport adapté 2025 - 2027**

(41-25) CONSIDÉRANT l'exigence du ministère des Transports et de la Mobilité durable de présenter un « Plan de transport adapté » afin d'avoir droit au programme d'aide financière au transport adapté pour 2025 à 2027 ;

CONSIDÉRANT le Plan triennal au transport adapté 2025 à 2027 de la STTR :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois  
APPUYÉ DE : Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Plan triennal de transport adapté de la STTR soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

-----

**8. Adoption de l'aide financière pour le plan de transport adapté 2025 - 2027**

(42-25) CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a confié à la STTR, organisme délégué, la gestion du service de transport adapté dans toutes les municipalités du territoire depuis 1981 ;

CONSIDÉRANT que la STTR a adopté la grille tarifaire 2025 par la résolution numéro 54-23 ;

CONSIDÉRANT que la STTR a adopté les prévisions budgétaires 2025 par la résolution numéro 72-24 ;

CONSIDÉRANT que la STTR a adopté un plan de transport triennal et de développement des services en transport adapté pour l'année 2025 à 2027 par la résolution numéro xx-25 ;

CONSIDÉRANT que pour le transport adapté, la Ville de Trois-Rivières prévoit contribuer pour une somme de 1 851 000 \$ en 2025 ;

CONSIDÉRANT que pour le transport adapté, la Ville de Trois-Rivières prévoit contribuer pour une somme de 1 888 000 \$ en 2026 ;

CONSIDÉRANT que pour le transport adapté, la Ville de Trois-Rivières prévoit contribuer pour une somme de 1 925 800 \$ en 2027 ;

CONSIDÉRANT qu'en 2024, 84 467 déplacements, excluant les accompagnateurs, ont été effectués, et qu'il est prévu d'en effectuer 87 800 en 2025, 91 300 en 2026 et 95 000 en 2027 ;

CONSIDÉRANT que parmi les modalités du Programme de soutien au transport 2025-2027 – Volet 1, une résolution contenant certaines informations du service de transport doit être adoptée, car elles sont nécessaires au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, pour une prise de décision :

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. François Dubois

APPUYÉ DE :

Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE s'engager à respecter les critères d'admissibilité du Programme de soutien au transport adapté 2025-2027, après en avoir dûment pris connaissance ;

DE confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'engagement de la Ville de Trois-Rivières à contribuer financièrement pour un minimum de 20% du budget annuel ;

DE demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'octroi d'une contribution financière de base dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté- Volet 1, qui s'élève à 1 540 890 \$ pour l'année 2025 ; 1 664 900 \$ pour l'année 2026 et 1 793 700 \$ pour 2027 ;

D'ajouter, à cette subvention de base, une allocation spécifique pour les déplacements hors territoire et pour l'augmentation de l'achalandage, s'il y a lieu ;

D'autoriser le directeur général et la directrice des services administratifs et trésorière de la STTR à signer tout document donnant plein effet à la présente résolution ;

DE transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;

ADOPTÉE

-----

**9. Résolution pour l'embauche chauffeurs**

**(43-25)** IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉE DE :

Mme Anaïs Michaud-Cloutier  
Mme Karine Descôteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit entérinée, à la suite du processus de sélection, l'embauche des chauffeurs temporaires sur appel suivant :

M. Yassine Agnegui  
Mme Jessica Leuthner Kahiranga  
M. Sylvain Lavallée  
M. Samuel Crépin  
M. Eric Naud  
M. James Pindor  
M. Ahmed Soufiane Makhtout  
Mme Wildlyne Neptune  
M. Tristan Simard

ADOPTÉE

-----

**10. Affaires diverses**

S.O.

-----

**11. Période de questions**

S.O.

-----

**12. Date de la prochaine réunion**

La prochaine assemblée publique aura lieu le mercredi 24 septembre 2025 à 19 h.

-----

**13. Levée de l'assemblée**

(44-25) IL EST PROPOSÉ PAR :  
APPUYÉE DE :

Mme Alexandra W. Laude  
M. Michel Byette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

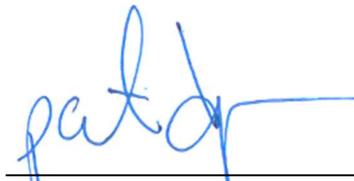
QUE la présente assemblée soit levée à 19 h 15.

ADOPTÉE

-----



M. Michel Byette  
Président



M. Patrice Dupuis  
Secrétaire corporatif